

# TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE NATIONAL POUR LA REALISATION DE L'ENQUÊTE 2017 SUR LA DISPONIBILITE DES PRODUITS ET LES SERVICES DE SANTÉ REPRODUCTIVE

## I- INTRODUCTION

De 2010 à 2012, l'UNFPA, par l'intermédiaire de son Programme UNFPA Supplies ex Programme Global de Sécurisation des Produits de Santé Reproductive (GPRHCS), a conduit une enquête annuelle sur la disponibilité et l'état des stocks de contraceptifs et de médicaments pour la santé maternelle dans douze pays du cycle 1 du programme GPRHCS. La dernière en date portait sur trois indicateurs de résultats du cadre de suivi et d'évaluation du programme GPRHCS : a) points de prestation de services proposant au moins trois moyens de contraception modernes, b) disponibilité de sept médicaments vitaux pour la santé maternelle/reproductive figurant sur la liste de l'OMS<sup>1</sup> (sulfate de magnésium, ocytocine et cinq autres) dans tous les établissements assurant des services d'accouchement et c) absence de rupture des stocks de moyens de contraception au cours des six derniers mois.

À compter de 2013, l'enquête a été élargie à 46 pays dont la Mauritanie et a abordé d'autres points essentiels, notamment la prestation des services de planification familiale.

Outre la disponibilité des produits de santé reproductive et les ruptures de stock, elle évaluera la chaîne d'approvisionnement (y compris la chaîne du froid), la formation et la supervision du personnel, l'existence de directives et de protocoles, le recours aux technologies de l'information et de la communication, la méthode de gestion des déchets utilisée et le coût pour les utilisateurs. Elle sollicitera également le point de vue des clients sur les services.

Le Programme National de la Santé de la Reproduction (PNSR), avec l'appui Technique et Financier du bureau de l'UNFPA en Mauritanie, a organisé l'enquête en 2015 et envisage de la mener encore en 2017 et recrute à cet effet un bureau d'étude spécialisé en santé publique/santé de la reproduction pour conduire ce travail.

---

<sup>1</sup> Selon le document Médicaments vitaux prioritaires pour la santé de la femme et de l'enfant 2012 de l'OMS, les médicaments prioritaires sont les suivants : 1) l'ocytocine, 2) le misoprostol, 3) le chlorure de sodium, 4) une solution de lactate de sodium, 5) le sulfate de magnésium, 6) le gluconate de calcium, 7) l'hydralazine, 8) le méthyl dopa, 9) l'ampicilline, 10) la gentamicine, 11) le métronidazole, 12) la mifépristone, 13) l'azithromycine, 14) la céfixime, 15) la benzathinebenzylpénicilline, 16) la nifédipine, 17) la dexaméthasone, 18) la bétaméthasone et 19) l'anatoxine tétanique. Cette liste est accessible à [http://www.who.int/reproductivehealth/publications/general/emp\\_mar2012.1/en/index.html](http://www.who.int/reproductivehealth/publications/general/emp_mar2012.1/en/index.html)

## **II- Objectifs de l'étude :**

Les objectifs de cette étude sont :

- ✓ Evaluer la disponibilité et l'état des stocks de contraceptifs et des médicaments pour la santé maternelle dans le pays ;
- ✓ Evaluer en particulier :
  - la formation et la supervision du personnel,
  - l'existence de directives et de protocoles,
  - le recours aux technologies de l'information et de la communication,
  - la méthode de gestion des déchets,
  - la chaîne de froid
  - les coûts pour les utilisateurs,
  
- ✓ Se faire une idée sur le point de vue des clients sur les services

## **III- Résultats attendus :**

- Un rapport de l'étude validé selon le format standardisé en respectant au plus près les indications fournies dans la documentation fournie par l'UNFPA afin de permettre la comparaison des résultats des différents pays ;
- Des fiches synthétique des données pour chaque région sont élaborées ;
- La base de données finale est partagée;
- 100 copies du rapport sont imprimées et mis à disposition du Ministère de la Santé (PNSR).

## **IV- Tâches du bureau d'étude :**

Le bureau d'étude doit effectuer toutes les tâches techniques et organisationnelles lui permettant d'aboutir au résultat attendu, il doit ainsi conduire toutes les étapes du processus. Il doit :

1. Fournir pour approbation par le PNSR et UNFPA une méthodologie qui comporte :
  - ✚ L'adaptation de la méthodologie standard proposée au contexte mauritanien ;
  - ✚ Le Calcul de l'échantillon d'enquête;
  - ✚ L'organisation de la collecte et l'analyse des données.
2. Le Recrutement, la formation et la supervision du personnel de l'enquête (enquêteurs, superviseurs etc...);

3. La réalisation du prétest du questionnaire d'enquête et son adaptation ; La finalisation des outils de l'enquête (questionnaires, les formulaires, les manuels etc.)
4. Impression en nombre suffisant des différents outils pour l'enquête
5. Production contrôle des tableaux préliminaires et des tableaux définitifs
6. La soumission d'une version préliminaire/provisoire du rapport de l'enquête au comité technique pour obtenir leurs commentaires
7. Finalisation du rapport en tenant compte des commentaires
8. L'animation de l'atelier de validation finale du rapport
9. L'établissement d'un chronogramme des différentes tâches en rapport avec cette méthodologie.

#### **IV- Qualifications requises :**

Le consultant principal doit être détenteur d'une maîtrise en, santé publique d'une formation de médecin ou autre domaine apparenté avec une expérience de plus de 15 ans dans la recherche dans le domaine de la santé de la reproduction. Il doit pouvoir communiquer aisément en français et prouver des capacités en matière de rédaction. La connaissance des logiciels de traitement de données (Epi Info, SPSS, EPI DATA ou tout autre logiciel) est un atout indispensable. La conduite d'études similaires est aussi un atout de plus.

#### **V- Durée de la consultation :**

Les commanditaires de cette étude voudraient qu'au bout de 3 mois le travail soit conclu et de ce fait la consultation durera 3 mois pour compter de la date de signature de contrat.

#### **VI- Comment postuler ?**

Les bureaux d'études intéressés doivent fournir :

- + Les CV détaillés des membres de l'équipe qui vont travailler sur le sujet
- + Une offre technique
- + Une offre financière
- + la méthodologie standard proposée sera mise à la disposition des intéressés.

<b>LES CONDITIONS</b>	
<b>RECEPTION DES OFFRES</b>	<p>Programme National de la Santé de la Reproduction » à envoyer au plus tard le 25 Août 2017 à 16 Heure à l'adresse suivante :  PNSR, Ilot Z. Zone universitaire Lot No 170 Teveragh Zeina à coté de la SNDE  Téléphone 45242125.  A l'attention du coordinateur du Programme National de la Santé de la Reproduction (PNSR).</p> <p><b>Avec la mention en objet « RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE NATIONAL POUR LA REALISATION DE L'ENQUETE 2017 SUR LA DISPONIBILITE DES PRODUITS ET LES SERVICES DE SANTE REPRODUCTIVE »</b></p>
<b>VALIDITE DE L'OFFRE</b>	A préciser par le soumissionnaire
<b>DELAI DE LIVRAISON</b>	A préciser par le soumissionnaire.
<b>CONDITIONS DE PAIEMENT</b>	30 jours après réception conformément aux spécifications du PNSR et du l'UNFPA et présentation des justificatifs (de la facture).

NB :

**Publication autorisée par coordinateur national du Programme National de la Santé de la Reproduction.**

Le 10 Août 2017